

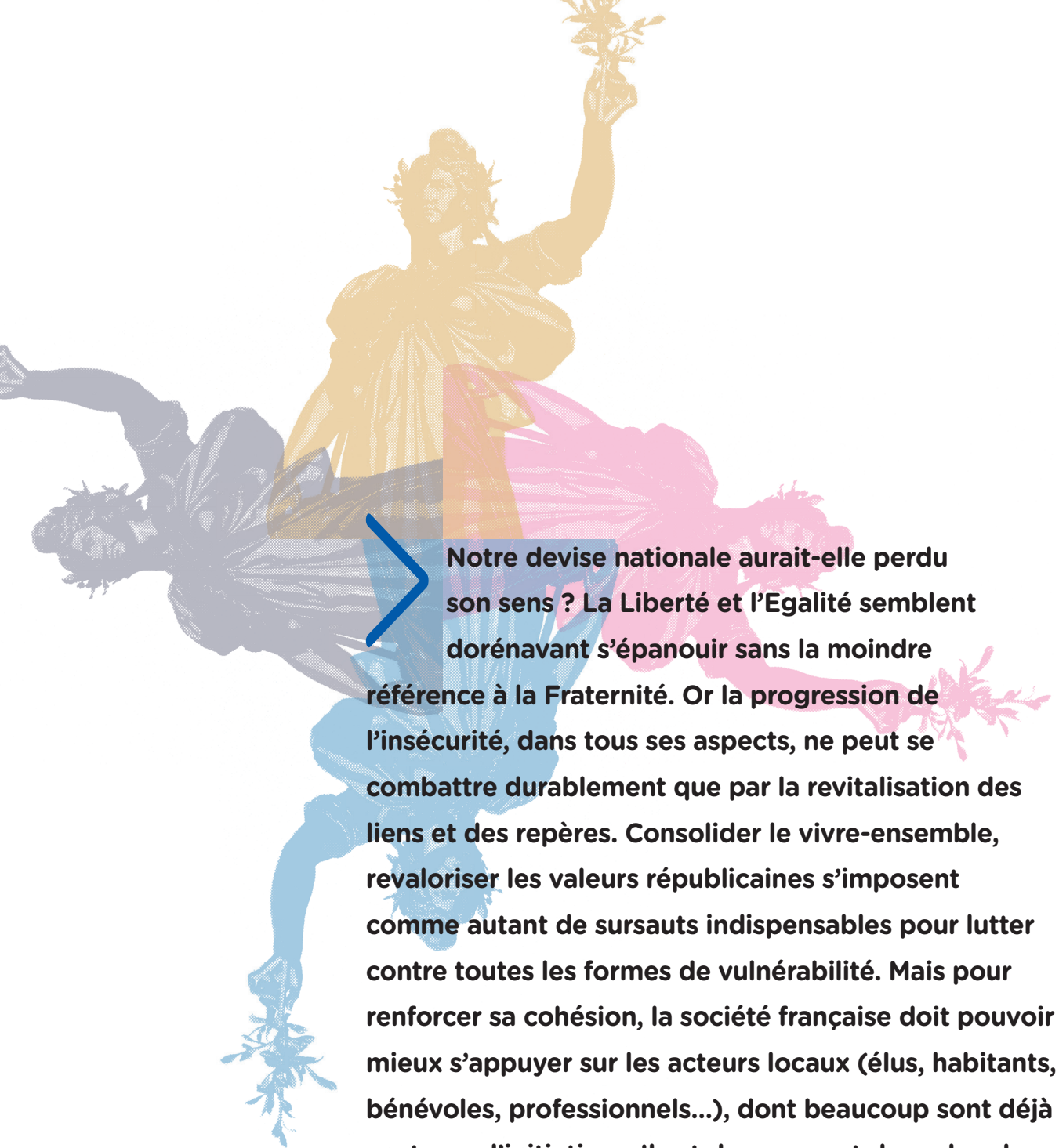


10^{ÈMES} RENCONTRES
NATIONALES DE L'ODAS

< MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER >
< JEUDI 2 FÉVRIER 2017 >
< CENTRE DE CONGRÈS
D'ANGERS >

Acteurs Locaux ET pacte républicain

COMMENT REVITALISER
LES LIENS ET LES REPÈRES ?



Notre devise nationale aurait-elle perdu son sens ? La Liberté et l'Egalité semblent dorénavant s'épanouir sans la moindre référence à la Fraternité. Or la progression de l'insécurité, dans tous ses aspects, ne peut se combattre durablement que par la revitalisation des liens et des repères. Consolider le vivre-ensemble, revaloriser les valeurs républicaines s'imposent comme autant de sursauts indispensables pour lutter contre toutes les formes de vulnérabilité. Mais pour renforcer sa cohésion, la société française doit pouvoir mieux s'appuyer sur les acteurs locaux (élus, habitants, bénévoles, professionnels...), dont beaucoup sont déjà porteurs d'initiatives. Il est donc urgent de rechercher les voies permettant d'amplifier cet engagement.

Animation : Christophe Robert, rédacteur en chef du Journal des acteurs sociaux (Jas).

Plénières

< 1^{er} février 2017 >

de 14H00 à 18H30

< 14h00 - 14h15 >

Film témoignage de ceux
qui s'engagent

< 14h15 - 14h30 >

Accueil et ouverture
des travaux par :

Christophe BECHU, sénateur-maire
d'Angers, président de l'Odas
Patrick KANNER, ministre de la Ville,
de la Jeunesse et des Sports.

< 14h30 - 16h30 >

Table ronde - Comment
renforcer la portée du pacte
républicain face aux enjeux
du vivre-ensemble ?

Quels sont les nouveaux enjeux de la
cohésion sociale et territoriale du pays ?
Peut-on faire évoluer notre conception
de la citoyenneté, de la solidarité et
de la démocratie ? Peut-on adapter en
conséquence les politiques publiques ?

*Débat suivi de 30 mn d'échanges
avec la salle*

- * **Ghaleb BENCHEIKH**, docteur ès
sciences, vice-président de la
Fondation pour l'Islam de France.
- * **Fabienne BRUGERE**, philosophe,
auteure de « La politique de
l'individu ».
- * **Aminata KONÉ**, présidente de la
section des affaires sociales et de la
santé du Conseil économique, social et
environnemental.
- * **Jean-Louis SANCHEZ**, délégué
général de l'Odas, auteur de « La
promesse de l'autre ».

< 16h30 - 18h30 >

Table ronde - Peut-on mieux
définir les rôles respectifs
des pouvoirs locaux pour
accroître leur impact sur
le vivre-ensemble ?

La décentralisation n'est pas suffisamment
perçue comme un atout pour consolider
le pacte républicain. C'est pourquoi
l'Odas met en débat ses propositions
sur la décentralisation, en partant
des enseignements des recherches
actions effectuées avec des Villes, des
Départements et des caisses de protection
sociale.

*Débat suivi de 30 mn d'échanges
avec la salle*

Présentation des propositions de l'Odas
par **Didier LESUEUR**, directeur général

Réaction de grands témoins :

- * **Jean-Michel THORNARY**, Commissaire
général à l'égalité des territoires.
- * **Dominique BUSSEREAU**, président
de l'Assemblée des Départements de
France (ADF).
- * **Caroline CAYEUX**, sénateur-maire
de Beauvais, présidente de Villes de
France.
- * **Véronique FAYET**, présidente du
Secours catholique-Caritas France.
- * **Philippe LAURENT**, président du
Conseil supérieur de la fonction
publique, délégué général de
l'Association des Maires de France
(AMF).

Ateliers

< 2 février 2017 >

de 09H00 à 12h30

COMMENT RENFORCER CONCRÈTEMENT L'IMPACT DU LOCAL SUR LE PACTE RÉPUBLICAIN ?

ATELIER N°1 : Acteurs locaux et cohésion territoriale

La ségrégation territoriale constitue une menace de plus en plus perceptible. Comment valoriser les territoires en difficulté, qu'ils soient urbains ou ruraux ?

- * **GRAND TÉMOIN** : **Agnès CANAYER**, adjointe au maire du Havre chargée des affaires sociales.
- * **MODÉRATEUR** : **Cédric SZABO**, directeur de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF).
- * **PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES PAR** : **Sophie BORDERIE**, présidente de la commission action sociale, insertion et habitat du Conseil départemental de Lot-et-Garonne ; **Mathieu BOSTYN***, fondateur de l'association « Champ Commun » ; **Marc RATSIMBA**, directeur général adjoint chargé du développement local à la Ville de Clichy-sous-Bois ; **Sébastien VUILBERT**, chargé de la politique de la ville à Moulins-Communauté.

ATELIER N° 2 : Acteurs locaux et cohésion intergénérationnelle

La perception du vieillissement est principalement façonnée par l'inquiétude qu'il suscite. Alors que dans d'autres pays la relation à l'âge est plus positive. Comment s'en inspirer ?

- * **GRAND TÉMOIN** : **Hélène GRIMBELLE**, secrétaire générale adjointe de la Ligue de l'enseignement.
- * **MODÉRATEUR** : **Alain VILLEZ**, président de l'association les petits frères des Pauvres.

- * **PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES PAR** : **Marie-Dominique DREYSSE**, adjointe au maire de Strasbourg en charge de l'action sociale territoriale ; **Jean-Pierre FERRI**, adjoint au maire d'Arras en charge de la vitalité et de la cohésion sociale ; **Marie-Françoise FUCHS***, fondatrice de l'association Old'up ; **Mélissa PETIT**, sociologue, fondatrice de Mixing générations ; **Alain PLATTET**, responsable de l'unité de travail communautaire à Pro-Senectute (Suisse).

ATELIER N° 3 : Acteurs locaux et soutien à la jeunesse

Le soutien à la jeunesse ne peut être l'affaire d'une seule collectivité. Comment partir de diagnostics communs pour parvenir à de nouvelles réponses ayant comme point d'orgue le développement du lien social ?

- * **GRAND TÉMOIN** : **Nicole CAPON**, première adjointe au maire de Creil en charge de la solidarité, du logement et de la petite enfance.
- * **MODÉRATEUR** : **Jean OUACHÉE**, directeur général des services de la Ville de Saint-Brieuc.
- * **PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES PAR** : **Céline ARGENTI DUBOURGET**, sous-directrice en charge du service aux partenaires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Bouches-du-Rhône ; **Antony CAPS**, vice-président délégué à l'éducation, à la citoyenneté et aux sports du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ; **Cécile HEMERY**, directrice cohésion sociale de Valenciennes Métropole ; **Guilhem PELLET**, directeur général des services de la Ville de Garges-lès-Gonesse ; **Laurence PICCININ**, déléguée générale de l'Alliance pour l'éducation.

ATELIER N° 4 : Acteurs locaux et développement de la citoyenneté

Comment s'appuyer sur la diversité culturelle, générationnelle, territoriale, pour passer d'une posture de défiance à la construction d'un projet commun et à l'implication de tous dans sa mise en œuvre ?

- * **GRAND TÉMOIN** : **Fabian JORDAN**, maire de Berrwiller, initiateur de la Journée citoyenne.
- * **MODÉRATEUR** : **Antonin BLANCKAERT**, directeur de l'action sociale à la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).
- * **PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES PAR** : **Christelle LATRY-VILA**, chargée de mission sur le développement économique et territorial au Département des Pyrénées-Atlantiques ; **Françoise LE GOFF**, adjointe au maire d'Angers en charge des solidarités actives ; **Alexandre MEGROZ**, délégué aux Contrats de Quartiers de la commune de Vernier (Suisse) ; **Annick VILLANFIN**, adjointe au maire de Blois en charge des animations et de la médiation culturelle.

ATELIER N° 5 : Acteurs locaux et co-construction des projets territorialisés

L'optimisation des politiques publiques pourrait être facilitée avec une meilleure cohérence entre les divers acteurs et une véritable participation des habitants. Comment parvenir à une gouvernance réellement participative et partagée ?

- * **GRAND TÉMOIN** : **Jean-Baptiste DE FOUCAULD**, fondateur du Pacte Civique, ancien commissaire au Plan.
- * **MODÉRATEUR** : **Bruno LACHESNAIE**, directeur Développement sanitaire et social de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA).
- * **PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES PAR** : **Elisabeth BASTID**, directrice de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Cher ; **Ahmed BOUZOUAID**, directeur de MUSE D.Territoires ; **Pascal GOULFIER**, directeur général adjoint chargé de la solidarité au Département de la Gironde ; **Sandrine MARTIN-GRAND**, vice-présidente chargée des

actions de solidarité et de l'insertion au Conseil départemental de l'Isère ; **Simon MOVERMANN**, directeur général adjoint chargé de l'animation et de la vie sociale de la Ville de Villeurbanne.

ATELIER N° 6 : Acteurs locaux, travail social et expertise locale

Malgré la prolifération des diagnostics de toutes sortes, il est rare que les collectivités publiques se dotent vraiment d'indicateurs efficaces élaborés avec les travailleurs sociaux. Comment renforcer le lien entre expertise, travail social et gouvernance ?

- * **GRAND TÉMOIN** : **Brigitte BOURGUIGNON**, députée et présidente du Haut conseil du travail social.
- * **MODÉRATEUR** : **Cristelle MARTIN**, directrice adjointe au Département de Charente-Maritime, présidente de l'Association Nationale des Cadres de l'Action Sociale Départementale (ANCASD).
- * **PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES PAR** : **Yannick CHRISTIEN**, directeur du territoire d'Angers au Département du Maine-et-Loire ; **Véronique DELANNOY**, directrice générale adjointe chargée des solidarités et de la citoyenneté à la Ville de Bordeaux ; **Jérôme JUMEL**, directeur général solidarité au Département de Loire-Atlantique ; **Marie-Paule LE GUEN**, responsable du service social à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Alpes du Nord ; **Philippe LE SAUX**, directeur de l'APRAS.

* En attente de confirmation



Dans chaque atelier, une ou deux expériences repérées et expertisées par Apriles, l'Agence des pratiques et initiatives locales de l'Odas, seront présentées par le porteur d'action.

Déjeuner buffet
< 12h30 - 14h00 >

Plénières

< 2 février 2017 >

de 14H00 à 17h00

< 14h00 - 16h30 >

Table ronde- Comment parvenir à une véritable République décentralisée ?

Cette table ronde permettra à des responsables politiques et associatifs de réagir aux propositions des ateliers. De plus des questions de la salle formulées par écrit contribueront à enrichir les échanges.

Débat suivi de 30 mn d'échanges avec la salle

Synthèse et présentation des propositions des ateliers par **Jérôme VIGNON**, président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ancien directeur de la Commission européenne, chargé de la protection et de l'intégration sociales.

< 16h30 - 17h00 >

Conclusion des rencontres par :

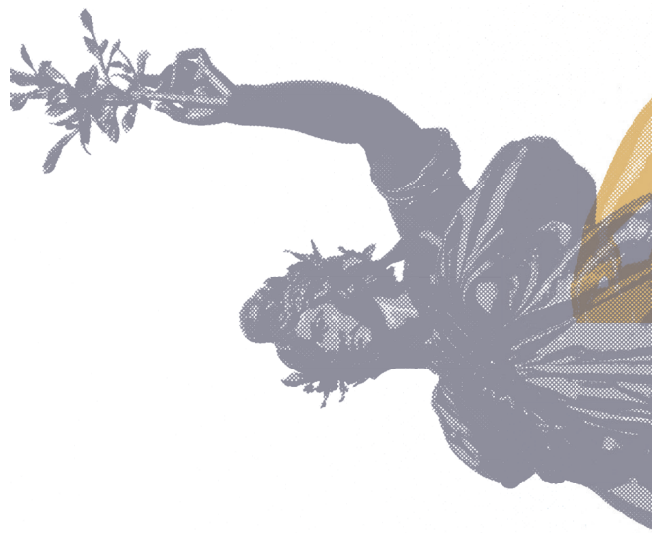
Christophe BECHU, sénateur-maire d'Angers, président de l'Odas

RENSEIGNEMENTS :

**Joachim Reynard ou
Emmanuelle Guillaume**
secretariat@odas.net
Tél : 01 44 07 02 52
www.odas.net

Réaction de grands témoins :

- * **Vanik BERBERIAN**, président de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF).
- * **Mathieu KLEIN**, président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.
- * **Jacqueline GOURAULT***, sénatrice de Loir-et-Cher.
- * **Claudie MILLER**, présidente de la Fédération nationale des centres sociaux.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

1 ORGANISATION

L'Organisateur de ce colloque est l'Odas, 250 bis bd Saint-Germain, 75007 PARIS. L'agrément formation de l'Odas est en cours de traitement. Le numéro d'agrément sera apposé sur les factures. Les ateliers sont organisés en partenariat avec Edile (www.edile.fr). Edile est un organisme agréé pour la **formation des élus locaux** par décision du ministère de l'intérieur du 24 juin 2014.

2 MONTANT DES FRAIS DE PARTICIPATION

Pour la totalité de la manifestation, soit deux jours, ateliers, déjeuner du jeudi inclus :

Plein tarif : 330 euros par participant(e).

Tarif adhérent : 270 euros par participant(e).

Tarif dégressif à partir de cinq inscrits par institution (-20%). Nous contacter pour d'éventuelles demandes particulières (groupes, étudiants...).

3 INSCRIPTION

Pour s'inscrire, il est nécessaire de retourner le bulletin d'inscription dûment complété et accompagné :

- du règlement des frais de participation, par chèque à l'ordre de l'ODAS ;
- ou, pour les administrations, d'une lettre valant commande.

4 VALIDATION D'INSCRIPTION

Chaque inscription fait l'objet d'une confirmation par courrier électronique au participant.

5 CHOIX DES ATELIERS

Le choix des ateliers doit être précisé sur le bulletin d'inscription, à raison de deux choix par ordre de préférence. L'enregistrement en atelier se fera au fur et à mesure de l'arrivée des inscriptions. Si l'atelier choisi en priorité est complet, l'organisateur se réserve le droit d'inscrire le participant dans l'atelier mentionné en second choix. Si ni l'un ni l'autre ne sont disponibles, il contactera le participant.

6 ANNULATION

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit avant le 25 janvier 2016. Aucune annulation ne sera prise par téléphone. Au-delà de cette date, les frais d'inscription sont dus en totalité.

7 FACTURATION

Pour toute inscription confirmée, l'organisateur adressera une facture à l'issue de la manifestation.

8 ATTESTATION DE PRÉSENCE

Une attestation de présence sera jointe à la facture délivrée à l'issue de la manifestation.

INFORMATIONS PRATIQUES

DATES ET LIEU

Les 10^{èmes} Rencontres nationales de l'Odas « Acteurs locaux et pacte républicain - Comment revitaliser les liens et les repères ? » se dérouleront les mercredi 1^{er} et jeudi 2 février 2017, au Centre de Congrès d'Angers, 33 Boulevard Carnot, 49100 Angers

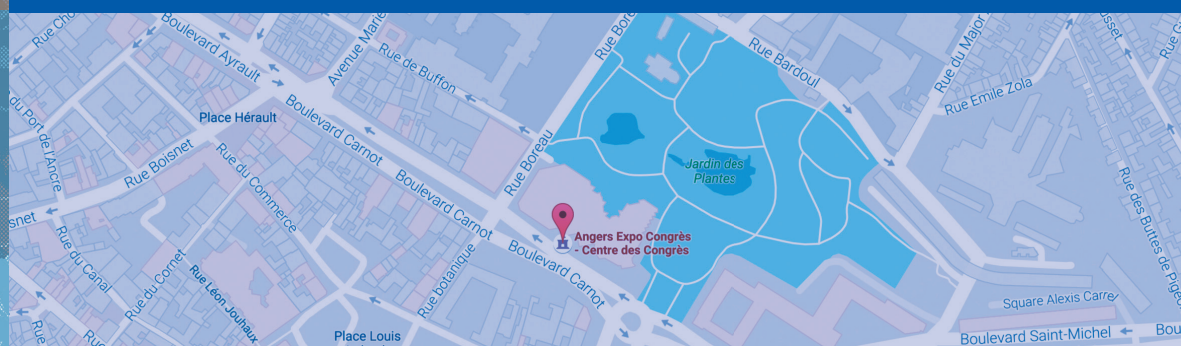
ACCÈS

VENIR À ANGERS

- * **EN TRAIN** : liaisons quotidiennes SNCF à destination d'Angers. 1h30 de Paris et 3h30 de Lyon et Lille
- * **EN AVION** : Angers Loire Aéroport à 15 mn du Centre Ville. Aéroport de Nantes-Atlantique à 45 mn d'Angers par l'A 11
- * **EN VOITURE** : Autoroutes A11 (Paris-Angers-Nantes), A85 (Tours-Saumur-Angers), A87 (Cholet-Niort).

VENIR AU CENTRE DES CONGRÈS

- * **EN BUS** : emprunter les lignes n°1, n°2, n°3, n°4 et n°7. Descendre à l'arrêt Mendès.
- * **EN TAXI** : Station Allo Anjou Taxis, Place Mendès, au pied du Centre de Congrès. Pour plus de renseignements : 02.41.87.65.00
- * **EN VOITURE** :
Pour GPS : ANGERS.
Longitude : 00°32'45" ouest.
Latitude : 47°28'27" nord.





Les 10^{èmes} Rencontres nationales de l'Odas sont organisées
par l'Odas en collaboration avec la Ville d'Angers,
la Communauté urbaine Angers Loire Métropole,
le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET)
et le Journal des Acteurs Sociaux (Jas).



En partenariat avec :





Comment renvoyer votre bulletin d'inscription ?

À remettre dès que possible à votre service formation qui nous transmettra votre inscription après l'avoir validée ou, en l'absence de service formation, à renvoyer :

< 1 >

Par courrier accompagné de votre règlement (voir conditions d'inscription) :

Odas
250 bis boulevard Saint-Germain
75007 Paris

< 2 >

Pour les administrations, accompagné d'un bon de commande :

- Par courrier à l'adresse ci-dessus
- Par fax au **01.44.07.02.62**
- Par mail à **secretariat@odas.net**

L'inscription sera confirmée par mail au service formation et au participant.

Pour tout renseignement

Emmanuelle Guillaume
Chargée de mission
emmanuelle.guillaume@odas.net
Tél : 01 44 07 09 22
Standard : 01 44 07 02 52
Fax : 01.44.07.02.62

Plus d'informations sur

www.odas.net

BULLETIN D'INSCRIPTION

10^{ÈMES} RENCONTRES NATIONALES DE L'ODAS

PARTICIPANT ☐ M. ☐ MME

Nom et prénom :

Organisme :

Adhérent de l'ODAS : ☐ OUI ☐ NON

Fonction :

Service :

Téléphone :

Portable :

E-mail (indispensable) :

Adresse :

Code postal/ville :

ATELIER CHOISI (indiquer le n° d'atelier choisi)

● Choix 1 (votre préférence) :

atelier n°

● Choix 2 (à défaut de place pour votre choix 1) :

atelier n°

SERVICE FORMATION

Personne chargée du suivi de l'inscription :

Téléphone :

E-mail (indispensable) :

ADRESSE DE FACTURATION

Organisme :

Service :

Adresse :

Code postal/ville :